


# CATALOGUE DE FORMATIONS


Organisme de formation agréé par le Ministère de l'Intérieur


Démarrez votre mandature  
dans les meilleures  
conditions,  
Formez vos équipes sans  
frais pour votre collectivité  
grâce au DIF !




## CONTACTEZ-NOUS

 03 88 19 97 63

 14B rue Lafayette  
25 000 BESANCON

 [info@strategie-publique.com](mailto:info@strategie-publique.com)

 <https://www.strategie-publique.com>



**LAURE LOURMIÈRE**

*Directrice et consultante  
chez Stratégie et Gestion  
Publiques*

# NOTRE ÉQUIPE

## UNE ÉQUIPE D'EXPERTS

Notre équipe s'appuie sur des experts en interne, mais également en externe, ce qui en fait une **équipe réactive avec des compétences polyvalentes**.

Nous avons pour priorité de vous former à la gestion des collectivités locales et au management de leurs équipes. Nos experts sauront vous former et vous accompagner sur une pluralité de thématiques qui sont au cœur de votre quotidien telles que : le management, le pilotage de projets, l'accompagnement au changement, ou encore le pilotage de la performance !

Au fil des ans, notre expertise sur ces différentes dimensions s'est en effet considérablement renforcée. Aujourd'hui, notre ambition est de se saisir de l'ensemble de nos acquis pour vous apporter les outils, les connaissances ainsi que l'ensemble des réponses qui vous seront nécessaires.

## UNE ÉQUIPE COMPLÉMENTAIRE ET PLURIELLE

Notre équipe aux profils riches est complémentaire. Nous vivons notre métier avec envie et passion. Nous avons à cœur, le temps d'une action, de vous accompagner dans une **démarche d'apprentissage et de développement personnel**. Nous connaissons ainsi votre quotidien, nous maîtrisons vos problématiques et nous sommes en mesure de vous apporter des **solutions efficaces et innovantes**.

## QUI SOMMES-NOUS ?

Un cabinet de conseil créé en 2004 dans la volonté d'accompagner le pilotage de l'action publique des collectivités territoriales et des services de l'Etat.

Au fil des années, nous avons développé notre expertise autour de notre identité et nos valeurs :

- De l'**authenticité** dans que nous sommes
- De la **simplicité** dans ce que nous faisons et dans nos interactions
- De la **curiosité** au cœur de ce qui nous anime

# NOTRE PÉDAGOGIE

## **ACTIVE, ORIENTÉE VERS NOS STAGIAIRES**

Nous laissons de la place à l'échange et positionnons les participants au cœur de nos interventions comme acteurs. Nous nous chargeons du scénario et vous vous chargez de l'interprétation !

## **ADAPTÉE, ORIENTÉE BESOINS**

Nous nous adaptons à vos besoins et à vos enjeux. Tant par notre ingénierie que par notre langage et nos comportements, nous recherchons la justesse dans nos actions pour que chaque participant reparte avec des besoins satisfaits et des apports actionnables dans leur quotidien.

## **EXPÉRIENTIELLE, ORIENTÉE VERS NOS STAGIAIRES**

Nous aménageons nos actions de formation en alternant des temps d'ateliers propices à la mise en situation ou à de la réflexion collective, et des temps de débriefing type formatif. Nous alternons pratique et théorie.

## **DYNAMIQUE, ORIENTÉE MOBILISATION**

Nous animons réellement nos actions en ne nous basant pas uniquement sur la transmission orale d'un support écrit ! Interaction, questionnement, jeu, facilitation... sont nos ingrédients pour une pédagogie énergisante.

# DES APPROCHES INNOVANTES

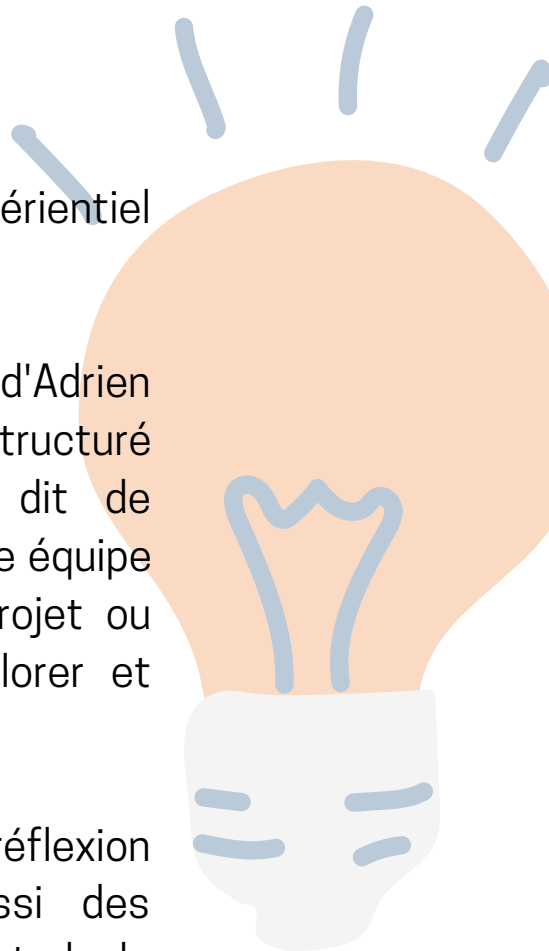
*Réinventons les modes de collaboration au sein des collectivités locales !*

## L'ATELIER DE CODÉVELOPPEMENT

C'est un outil d'apprentissage expérientiel fondé sur l'intelligence collective.

Dans le respect de la méthodologie d'Adrien Payette et de Claude Champagne, structuré en 6 étapes, ce format court, dit de consultation, permet de mobiliser une équipe autour d'une problématique, d'un projet ou d'une expérience vécue pour l'explorer et faire émerger des solutions.

Au-delà d'une dynamique de réflexion collective, ces ateliers sont aussi des espaces propices au développement de la cohésion d'équipe et à l'adoption de réflexes apprenants.



## LE COACHING

C'est une forme d'accompagnement individuel avec pour finalités le cheminement, la révélation de talents et le développement personnel en regard d'objectifs et d'axes de travail préalablement identifiés. Nous vous proposons un accompagnement sous la forme d'une série d'entretiens de 2 à 3h sur place ou en distanciel. Le nombre d'entretien sera fixé avec vous dès le démarrage de l'accompagnement, à l'issue d'un entretien tripartite.

Complémentaire à nos autres formes d'accompagnement, le coaching permet de travailler à l'expression de votre plein potentiel !

# SOMMAIRE

- 1 ENGAGER ET MOBILISER DURABLEMENT UNE ÉQUIPE
- 2 PILOTER LA GESTION FINANCIÈRE DE VOTRE COLLECTIVITÉ
- 3 SAVOIR GÉRER UN CONFLIT
- 4 L'EXERCICE DE LA FONCTION D'ÉLU LOCAL
- 5 METTRE EN PLACE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE
- 6 RÉUSSIR SA COMMUNICATION SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX
- 7 LES NOUVEAUTÉS DE LA LOI FINANCE 2022
- 8 LA GESTION DE SA COMMUNE POST CRISE SANITAIRE
- 9 CONNAÎTRE LES RÈGLES DE RÉDACTION D'UN DISCOURS
- 10 DÉVELOPPER LE TOURISME SUR SON TERRITOIRE
- 11 METTRE EN PLACE UN PROJET
- 12 AMÉLIORER SA PRISE DE PAROLE EN PUBLIC
- 13 PREMIERS SECOURS
- 14 LES ENJEUX ADMINISTRATIFS DE LA GESTION DES CIMETIÈRES
- 15 LES RELATIONS ÉLUS/AGENTS AU SERVICE DE LA GOUVERNANCE DES COLLECTIVITÉS LOCALES
- 16 MAÎTRISER LE STATUT D'ÉLU D'OPPOSITION
- 17 DÉVELOPPER SON LEADERSHIP
- 18 MAÎTRISER LES FONDAMENTAUX DE L'URBANISME
- 19 RÉUSSIR SON PROJET DE TERRITOIRE
- 20 MAÎTRISER LES FONDAMENTAUX DE LA GESTION PUBLIQUE LOCALE
- 21 LA RELATION TRIPARTITE : ÉLUS, CABINET, ADMINISTRATION
- 22 METTRE EN PLACE UN AUDIT AU SEIN DE MA COLLECTIVITÉ
- 23 RÉPONDRE AUX CONTRAINTES BUDGÉTAIRES : L'OPTIMISATION DES ORGANISATIONS
- 24 MANAGEMENT DU RENOUVEAU : ADOPTER UNE STRATÉGIE D'ACCOMPAGNEMENT DES TRANSFORMATIONS
- 25 MOBILISER LES FONDS EUROPÉENS
- 26 MANAGEMENT INNOVANT DES PROJETS DE TERRITOIRE : LES APPORTS DU DESIGN
- 27 INSTALLER UNE ORGANISATION HYBRIDE QUI S'ADAPTE AUX NOUVEAUX ENJEUX
- 28 LA GESTION DES ESPACES NATURELS ET DE LOISIR
- 29 BIEN PRÉPARER ET METTRE EN ŒUVRE UNE MODIFICATION D'UN DOCUMENT D'URBANISME
- 30 CONSTRUIRE SA STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA TRADUIRE DANS SES DOCUMENTS D'URBANISME
- 31 LA QUESTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LES DOCUMENTS D'URBANISME
- 32 LES FONDAMENTAUX DU CCAS
- 33 REUSSIR SA COMMUNICATION FINANCIERE FACE AUX NOUVEAUX DÉFIS
- 34 L'ÉVALUATION À MI-MANDAT

# ENGAGER ET MOBILISER DURABLEMENT UNE ÉQUIPE



## OBJECTIFS

- 1- Prendre du recul pour maîtriser les enjeux du travail d'équipe sur la durée du mandat
- 2- Connaître la place et la vocation des principaux acteurs de la collectivité et de son environnement
- 3- Maîtriser les principes fondamentaux de relations interpersonnelles fructueuses
- 4- Faire travailler les équipes en bonne intelligence
- 5- D'adopter la juste posture en fonction des circonstances et des objectifs

**Durée :** 7 à 20h

*(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)*

**Coût moyen par élu :** 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour pour une journée de 8 Heures

### Moyens pédagogiques

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.  
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

### Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

### Validation de la formation

Attestation de formation

### Modalités d'évaluation

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, retour d'expérience

**Nombre de stagiaires :** de 6 à 12 maximum

## PROGRAMME

### S'APPROPRIER SON ENVIRONNEMENT

- Savoir se situer au sein de celui-ci, être au clair sur les enjeux
- Identifier les acteurs, leurs rôles et leurs attributions
- Valoriser les dynamiques de groupe favorables au projet

### MAÎTRISER LES DIFFÉRENTS TEMPS DU MANDAT

- Temps politique, administratif et rythmes des administrés
- Temps de l'information et/ou de la communication : avec ses équipes (élus, agents, ...), habitants, partenaires
- Temps de la concertation, des prises de décision et de la mise en œuvre

### IDENTIFIER ET MOBILISER LES OUTILS PERMETTANT

- D'anticiper et prévenir les risques, détecter les leviers d'action à mobiliser
- De vous inscrire dans une démarche d'élu visant à inspirer et à faire partager votre vision
- De faire travailler ensemble des personnes et des équipes différentes dans des conditions propices à la réussite : membres de l'exécutif, direction du cabinet, direction générale des services, membres des groupes d'opposition(s)...



**RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :**

LAURE LOURMIÈRE

# PILOTER LA GESTION FINANCIÈRE DE VOTRE COLLECTIVITÉ



## OBJECTIFS

- 1- Identifier des leviers pour maîtriser les dépenses de fonctionnement
- 2- Piloter et optimiser la gestion financière de votre collectivité
- 3- Maîtriser les leviers d'optimisation de sa gestion budgétaire, en dépenses et en recettes
- 4- Optimiser sa préparation budgétaire

### **Durée :** 7 à 20h

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

**Coût moyen par élu :** 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour pour une journée de 8 Heures

### **Moyens pédagogiques**

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.  
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

### **Prérequis**

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

### **Validation de la formation**

Attestation de formation

### **Modalités d'évaluation**

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, retour d'expérience

**Nombre de stagiaires :** de 6 à 12 maximum

## PROGRAMME

### DÉGAGER DES MARGES DE MANŒUVRE AU NIVEAU DES RECETTES

- Multiplication des recherches de subventionnement
- Les spécificités de la cession de biens
- Augmentation de sa fiscalité ? Connaître les enjeux et les impacts d'une telle décision

### L'OPTIMISATION DE LA GESTION DES SERVICES

- Les principales masses financières à mettre sous surveillance
- Les tableaux de bord pour suivre et anticiper
- Les contrôles à mettre en place

### MIEUX MAÎTRISER SES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

- L'optimisation des ressources humaines et sa masse salariale : focus sur l'externalisation
- La rationalisation de ses dépenses de fonctionnement (énergie, téléphonie, assurances)
- Priorisation et optimisation de ses dépenses d'investissement



**RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :**  
LAURE LOURMIÈRE

# 3 SAVOIR GÉRER UN CONFLIT



## OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :

- 1- Prévenir et résoudre des conflits dans sa vie publique et professionnelle
- 2- Évaluer ses capacités à communiquer
- 3- Comprendre les comportements de ses interlocuteurs et s'y adapter
- 4- Savoir gérer un conflit en adoptant la bonne posture

### **Durée :** 7 à 20h

*(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)*

**Coût moyen par élève :** 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour pour une journée de 8 Heures

### **Moyens pédagogiques**

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.  
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

### **Prérequis**

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

### **Validation de la formation**

Attestation de formation

### **Modalités d'évaluation**

Évaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, retour d'expérience

**Nombre de stagiaires :** de 6 à 12 maximum

## PROGRAMME

- Les prérequis indispensables à la gestion des conflits
- Mieux appréhender sa propre personnalité et comprendre son propre style de communication
- Savoir se maîtriser en toute circonstance – dissocier l'affectif du factuel
- Les profils psychologiques les plus courants dans les environnements (semi-)professionnels

### COMPRENDRE ET DÉTECTER LES SITUATIONS CONFLICTUELLES

- Connaître les différents types de conflits, ce qui les provoque et ce qui les entretient
- Anticiper les situations conflictuelles
- Comprendre comment la (mauvaise) communication joue un rôle dans ces situations

### LA POSTURE À ADOPTER EN CAS DE CONFLIT

- Les types de comportements à adopter et à prescrire
- Savoir écouter, questionner, faire un usage stratégique des silences et prendre en compte les avis dissensuels

### DÉVELOPPER L'ASSERTIVITÉ, L'ÉCOUTE ACTIVE ET L'AFFIRMATION DE SOI

**RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :**  
LAURE LOURMIÈRE



# L'EXERCICE DE LA FONCTION D'ÉLU LOCAL



## OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :

- 1- Maîtriser le rôle et le statut de l' élu local
- 2- Maîtriser les différentes formes de responsabilité civile et pénale
- 3- Maîtriser les évolutions du statut de l' élu depuis la loi Engagement et Proximité
- 4- Connaître les enjeux de la fonction de l' élu
- 5- Connaître les modalités d' exercice de sa fonction d' élu

### **Durée : 7 à 20h**

*(possibilité d' accompagnement dans la première mise en pratique)*

**Coût moyen par élu :** 80 € net de l' heure soit 640 € net par jour pour une journée de 8 Heures

### **Moyens pédagogiques**

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.  
Présentation théorique, cas pratiques et retour d' expériences

### **Prérequis**

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

### **Validation de la formation**

Attestation de formation

### **Modalités d' évaluation**

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, retour d' expérience

**Nombre de stagiaire :** de 6 à 12 maximum

## PROGRAMME

### LA LOI D' ENGAGEMENT ET PROXIMITÉ

- La loi d' Engagement et Proximité, ou le renouvellement de la notion de « statut de l' élu »
- Le cadre et modalités d' exercice des fonctions d' élu – attributions et garanties
- Les indemnités des élus locaux
- Les obligations de transparence de l' élu local
- Les obligations déclaratives
- Les frais des élus locaux
- Les autorisations d' absence
- La formation des élus
- Le droit à l' interruption de l' activité professionnelle et sa réinsertion en fin de mandat

### LES RESPONSABILITÉS ET DROITS DES ÉLUS LOCAUX

### LE DROIT DES ÉLUS À L' INFORMATION



**RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :**  
LAURINE DAUGABEL

# METTRE EN PLACE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE



## OBJECTIFS

- 1- Savoir définir des objectifs précis dans le cadre de la mise en œuvre d'outils de démocratie participative
- 2- Analyser les freins à la participation des habitants
- 3- Acquérir les clés méthodologiques permettant de réussir les processus participatifs au sein de sa collectivité

### Durée : 7 à 20h

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

**Coût moyen par élu :** 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour pour une journée de 8 Heures

### Moyens pédagogiques

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.  
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

### Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

### Validation de la formation

Attestation de formation

### Modalités d'évaluation

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, retour d'expérience

**Nombre de stagiaire :** de 6 à 12 maximum

## PROGRAMME

### LES CONCEPTS DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET LE CADRE JURIDIQUE

- Définition de la démocratie participative et tour d'horizon des démarches existantes en France et dans le monde
- Présentation des lois et textes (décret du 25 avril 2017)
- Les différents niveaux de la participation citoyenne
- Les enjeux de la démocratie participative
- Les citoyens et le numérique

### LES OUTILS DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

- Panorama des outils participatifs existants (consultation, forum ouvert, world café, sondage collaboratif, budget participatif etc.)

### LA MISE EN ŒUVRE D'UNE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE EFFECTIVE

- La participation, un choix de gouvernance politique
- L'évolution de la posture de l'élu dans le processus décisionnel
- Replacer le citoyen au cœur de la décision
- Créer un espace de dialogue entre l'administration locale et les citoyens

### LES CONDITIONS POUR RÉUSSIR SA STRATÉGIE DE PARTICIPATION CITOYENNE

- Identifier les a priori, motivations et craintes des participants potentiels
- Ouvrir les champs des possibles en matière de participation
- Maîtriser les facteurs clés de succès et les appliquer sur son propre projet

**RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :**  
LAURE LOURMIÈRE

# LES NOUVEAUTÉS DE LA LOI FINANCES 2022



## OBJECTIFS

- 1- Comprendre les nouveautés de la loi de finances 2022
- 2- Connaître les conséquences sur les collectivités locales
- 3- Maîtriser les nouvelles mesures

### Durée : 7 à 20h

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

**Coût moyen par élu :** 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour pour une journée de 8 Heures

### Moyens pédagogiques

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.  
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

### Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

### Validation de la formation

Attestation de formation

### Modalités d'évaluation

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, retour d'expérience

**Nombre de stagiaire :** de 6 à 12 maximum

## PROGRAMME

### LES MESURES FISCALES IMPACTANT LES COLLECTIVITÉS ET LEURS IMPACTS

- La simplification de la taxe d'électricité (TCFE)
- L'assouplissement concernant la taxe d'aménagement
- La suppression du versement pour sous densité (VSD)

### LES DOTATIONS DE L'ETAT

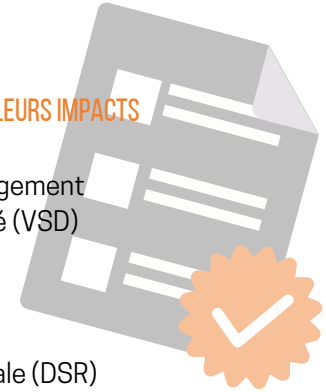
- La dotation globale de fonctionnement
- Les dotations de solidarité urbaine (DSU) et rurale (DSR)
- L'augmentation des prélèvements de l'Etat

### LES MESURES CONCERNANT L'INVESTISSEMENT

- La nouveauté pour les EPCI concernant l'exonération des établissements
- La baisse des impôts de production
- La simplification des décisions d'investissements des collectivités

### LA LOI DE FINANCES 2021

- Les objectifs globaux
- Les impacts de la crise sanitaire
- Le plan de relance et la réduction des taxes



**RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :**  
LAURE LOURMIÈRE

# RÉUSSIR SA COMMUNICATION SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



## OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacités de :

- 1- Connaître le fonctionnement des réseaux sociaux
- 2- Mettre en place une stratégie sur les réseaux sociaux
- 3- Comprendre les enjeux des nouveaux outils du web 2.0
- 4- Mettre en place une stratégie pour réussir sa présence sur les réseaux sociaux
- 5- Maîtriser les différents réseaux sociaux : Facebook, Twitter, Instagram, etc.

### Durée : 7 à 20h

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

**Coût moyen par élu :** 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour pour une journée de 8 Heures

### Moyens pédagogiques

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.

Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

### Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

### Validation de la formation

Attestation de formation

### Modalités d'évaluation

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, retour d'expérience

**Nombre de stagiaire :** de 6 à 12 maximum

## PROGRAMME

### PLACE DES RÉSEAUX SOCIAUX EN FRANCE

- Usage des réseaux sociaux selon les plateformes informatiques
- Usages des réseaux sociaux selon les générations
- Droits et devoirs sur les réseaux sociaux
- La règle des 1% : la viralisation du contenu sur le web 2.0

### RÉSEAUX SOCIAUX ET ACTUALITÉ

- Top 10 des réseaux sociaux en France
- Inventaire des réseaux sociaux dominants et leurs communications
- La force de Facebook et Twitter par leur communication multi-canal
- Le nouvel algorithme de Facebook
- Les récentes mises à jour de Twitter : un réseau moins contraignant

### FOCUS SUR FACEBOOK

- Vocabulaire de Facebook (engagement, portée, like, partage, commentaire, ...)
- Se trouver dans Facebook : journal, fil d'actualité, amis, messagerie instantanée
- A quoi sert une page Facebook ? Théorie et pratique
- Les statistiques d'appréciation : Photo, vidéo, actualité, ...
- Se protéger sur Facebook et sécuriser ses données

### FOCUS SUR TWITTER

- Vocabulaire de Twitter (hashtag, mentions, abonnés, ...)
- Comprendre Twitter grâce à Facebook : quelles fonctionnalités similaires et quelles fonctionnalités différentes ?
- Se retrouver dans Twitter : journal, flux, tendances, chat privé
- Associer Twitter à Facebook, la pertinence de jumeler les deux réseaux
- Se protéger sur Twitter

### LA STRATÉGIE SOCIALE

- Ma présence sur les réseaux sociaux (force, faiblesse, opportunités, menaces)
- Les briques d'un message efficace sur Facebook et Twitter
- Les éléments clés d'une communication engageante
- Les jours et les heures pour publier selon chaque réseau
- Les fréquences de publication selon chaque réseau
- Développer son réseau relationnel sur les réseaux sociaux : identifier les cibles prioritaires, les cibles d'opportunité et les individus négligeables
- Veille, suivi et sauvegarde des données des autres utilisateurs



**RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :**

**LAURE LOURMIÈRE**

# LA GESTION DE SA COMMUNE POST CRISE SANITAIRE



## OBJECTIFS

Alors que ce mandat a commencé en pleine crise sanitaire, la rentrée 2021 sera l'amorce d'un retour à la normale tant attendu, l'occasion pour les équipes municipales de commencer vraiment leur mandat.

Longtemps éloignés de leurs concitoyens, empêchés de mettre en place certains projets ou événements, du retard a été pris sur les engagements des dernières élections. Les équipes municipales ont aussi subi un isolement qui pourrait briser la dynamique et compliquer encore plus le fonctionnement de la collectivité.

La fin de la crise sanitaire verra aussi la disparition progressive des règles d'exceptions ou transitoires mises en place pour aider les communes à faire face au Covid-19. Que ce soit en matière de commande publique, d'organisation des conseils municipaux, d'exercice de la police du maire, de gestion des ressources humaines, d'organisation des écoles... il faudra se réadapter aux règles « normales ». Vous adapter aussi aux changements qui s'annoncent pour faire face aux dépenses publiques engagées pendant la crise.

C'est tout l'enjeu de cette formation : vous offrir l'ensemble des éléments nécessaires pour appréhender cette nouvelle période qui s'ouvre à vous et vous permettre de mettre en œuvre dans les meilleures conditions possible votre projet de mandature.

### Durée : 7 à 20h

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

**Coût moyen par élu :** 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour pour une journée de 8 Heures

### Moyens pédagogiques

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.

Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

### Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

### Validation de la formation

Attestation de formation

### Modalités d'évaluation

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, retour d'expérience

**Nombre de stagiaire :** de 6 à 12 maximum

## PROGRAMME

### REMOBILISER SON ÉQUIPE ET RENOUE LE CONTACT AVEC LES CITOYENS

- Renforcer l'esprit d'équipe après la distance
- Optimiser le travail d'équipe
- Coconstruire les projets
- Reprendre contact avec les citoyens
- Se réapproprier l'espace public

### IDENTIFIER CE QUE LA CRISE A CHANGÉ DANS NOTRE SOCIÉTÉ

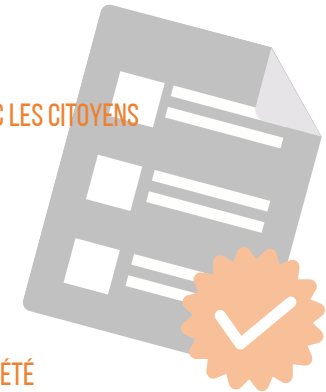
- Comprendre les nouvelles attentes de la population
- Prendre le tournant du numérique
- Prévenir les nouvelles précarités
- Accompagner les entreprises difficultés

### ADAPTER SON PROJET DE MANDAT AU NOUVEAU CONTEXTE

- Remettre son projet de mandat en adéquation avec la situation
- Identifier les nouvelles priorités
- Conforter les projets
- Planifier leur réalisation

### RÉUSSIR À ATTEINDRE SES OBJECTIFS

- Réussir à partager son projet de territoire avec ses partenaires
- Saisir les opportunités des plans de relance
- Être attentifs aux évolutions normatives
- Se préparer à une possible baisse des moyens financiers



**RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :**

LAURE LOURMIÈRE

# CONNAÎTRE LES RÈGLES DE RÉDACTION D'UN DISCOURS



## OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacités de :

- 1- Bien identifier les objectifs et le public du discours
- 2- Rédiger et structurer un discours
- 3- Utiliser des astuces rhétoriques et astuces de communication non verbale
- 4- Acquérir des méthodes de rédaction d'un discours
- 5- Connaître les différentes étapes de la rédaction d'un discours
- 6- Assimiler les astuces permettant de peaufiner son discours efficacement

### Durée : 7 à 20h

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

**Coût moyen par élu :** 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour pour une journée de 8 Heures

### Moyens pédagogiques

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.  
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

### Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

### Validation de la formation

Attestation de formation

### Modalités d'évaluation

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, retour d'expérience

**Nombre de stagiaire :** de 6 à 12 maximum

## PROGRAMME

### RECHERCHE ET PREMIÈRE ÉBAUCHE

- Le repérage et l'ordonnancement des informations efficacement
- Le plan de son discours à établir selon son objectif et ses cibles
- Les bons mots-clés à choisir

### ORGANISER ET STRUCTURER LE DISCOURS – DEUXIÈME ÉBAUCHE

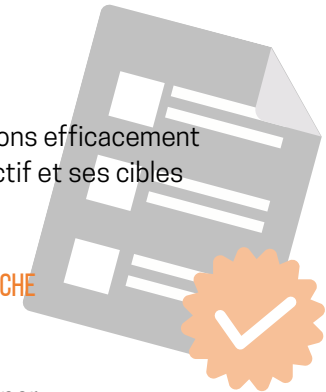
- La plan détaillé : organiser ses idées
- La structure de chaque partie du discours
- Les transitions sur le fond et sur le forme à soigner

### CHOISIR LE BON VOCABULAIRE

- Le vocabulaire à adapter suivant les différents publics
- L'usage et le non-usage stratégiques du jargon
- Les bons pronoms, adverbes et adjectifs à choisir

### MAÎTRISER LES FIGURES DE RHÉTORIQUE APPROPRIÉES

- Panorama des figures de rhétorique
- Les figures de rhétoriques pour rendre la présentation de plans d'action publique plus parlante et dynamique
- L'utilisation des figures de rhétoriques afin de rendre ses arguments politiques plus percutants



**RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :**  
LAURE LOURMIÈRE

# DÉVELOPPER LE TOURISME SUR SON TERRITOIRE



## OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacités de :

- 1- D'élaborer le cadre d'une stratégie de développement touristique de leur territoire
- 2- Appréhender le développement touristique des territoires selon les échelles et les périmètres d'intervention
- 3- Acquérir la méthode pour bâtir une stratégie de développement touristique
- 4- Intégrer les tendances en matière de mise en réseau d'acteurs, d'organisation et montage de projet et leurs impacts à l'échelle d'un territoire

### Durée : 7 à 20h

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

**Coût moyen par élu :** 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour pour une journée de 8 Heures

### Moyens pédagogiques

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.  
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

### Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

### Validation de la formation

Attestation de formation

### Modalités d'évaluation

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, retour d'expérience

**Nombre de stagiaire :** de 6 à 12 maximum

## PROGRAMME

### LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DES TERRITOIRES

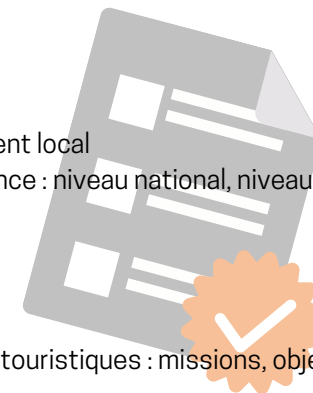
- Le tourisme en France, un levier du développement local
- Les strates institutionnelles du tourisme en France : niveau national, niveau régional, niveau départemental, niveau commune
- Les organismes institutionnels et économiques
- Les associations et réseaux
- La compétence tourisme
- La conception et commercialisation de produits touristiques : missions, objectifs, actions et bilan
- Les partenariats : relations, méthodes, commercialisation, mise en œuvre

### LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

- Le tourisme, une activité hautement concurrentielle
  - La valorisation de l'identité territoriale
- La mise en avant des atouts du territoire : patrimoines matériels et immatériels; prise en compte des enjeux écologiques dans une stratégie touristique
- L'élaboration d'une stratégie de communication-marketing-promotion : la conception d'outils adaptés et attractifs

### LES ENJEUX D'UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

- La notion de projet de développement
- Les facteurs clés de réussite du projet de développement touristique
- Les enjeux d'un projet de développement touristique
- La mise en place d'un service public du tourisme



**RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :**  
LAURE LOURMIÈRE

# AMÉLIORER SA PRISE DE PAROLE EN PUBLIC



## OBJECTIFS

- 1- Préparer une intervention orale : réunion publique, conseil municipal
- 2- Maîtriser les techniques de la voix et de la posture
- 3- S'adapter à des contextes différents (cadre d'intervention préparé, interpellation inopinée en réunion, ...)
- 4- Maîtriser son intervention en public
- 5- Apprendre à gérer son trac
- 6- Gérer son auditoire

### Durée : 7 à 20h

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

**Coût moyen par élu :** 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour pour une journée de 8 Heures

### Moyens pédagogiques

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.  
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

### Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

### Validation de la formation

Attestation de formation

### Modalités d'évaluation

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, retour d'expérience

**Nombre de stagiaire :** de 6 à 12 maximum

## PROGRAMME

- La structuration de la pensée verbale lors de la prise de parole

### SAVOIR COMMENT CRÉER OU ARGUMENTER SON PLAISIR D'ORATEUR LORS D'UNE INTERVENTION ORALE

- La gestion du trac et l'appréhension avant de prendre la parole
- L'augmentation de sa disponibilité
- L'écoute de soi, gérer la relation avec l'auditoire
- Comment garder l'attention de l'auditoire
- Les techniques d'improvisation à l'oral
- Le dialogue avec l'auditoire : préparation des question, écoute, reformulation

### CONNAÎTRE LES TECHNIQUES POUR GÉRER LES INTERRUPTIONS PENDANT LE DISCOURS

- L'attitude et posture à avoir lors d'une interruption
- La gestion des provocations et agressions verbales
- Les préconisations pour maîtriser des participants difficiles



**RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :**  
LAURE LOURMIÈRE



# 12 METTRE EN PLACE UN PROJET



## OBJECTIFS

- 1- Maîtriser toutes les phases de l'élaboration d'un projet
- 2- Construire les outils pour leur mise en œuvre
- 3- Mettre en place son projet
- 4- Maîtriser les outils de la gestion de projet
- 5- Développer son management en tant que chef de projet

### Durée : 7 à 20h

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

**Coût moyen par élu :** 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour pour une journée de 8 Heures

### Moyens pédagogiques

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.  
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

### Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

### Validation de la formation

Attestation de formation

### Modalités d'évaluation

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, retour d'expérience

**Nombre de stagiaire :** de 6 à 12 maximum

## PROGRAMME

### LES FONDAMENTAUX DE LA GESTION DE PROJET

- Définition et fonctionnement en mode projet
- Le vocabulaire spécifique en gestion de projet
- Les outils pour travailler en mode projet
- La mise en œuvre du diagnostic
- La rédaction du cahier des charges
- La construction de l'équipe
- L'organigramme des tâches et jalons du projet
- L'établissement du budget prévisionnel du projet
- Les livrables du projet

### L'ANIMATION DU PROJET

- Le pilotage du projet et la répartition des rôles
- La répartition des réunions de projet
- Les outils de pilotage : les tableaux de bord pour mesurer l'avancement du projet
- La communication sur le projet

### L'AFFIRMATION DE SOI FACE À L'ÉQUIPE PROJET

- Le positionnement du chef de projet dans une équipe transversale
- Le management à distance
- La mise en avant du travail collaboratif
- Les clés pour gérer une situation à risques
- La mise en œuvre de l'évaluation du projet



**RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :**  
LAURE LOURMIÈRE

# 13 PREMIERS SECOURS



## OBJECTIFS

- 1-** Acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes de premiers secours
- 2-** Alerter les secours d'urgence
- 3-** Empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

Un certificat de compétences est délivré, suivant l'arrêté du 16 novembre 2011, aux personnes ayant participé activement à l'ensemble de cette session. Ce certificat est reconnu par les services de l'Etat.

### **Durée : 7 à 20h**

*(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)*

**Coût moyen par élu :** 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour pour une journée de 8 Heures

### **Moyens pédagogiques**

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.  
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

### **Prérequis**

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

### **Validation de la formation**

Attestation de formation

### **Modalités d'évaluation**

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, retour d'expérience

**Nombre de stagiaire :** de 6 à 12 maximum

## PROGRAMME

- Références réglementaires
- Arrêté du 24 juillet 2007 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 »

### THÈMES DÉVELOPPÉS POUR L'ACQUISITION DES COMPÉTENCES :

- Prévention des accidents de la vie courante
- Protection, alerte et protection des populations
- Alerte des services d'urgence
- Obstruction des voies aériennes par un corps étranger
- Hémorragies externes
- Plaies
- Brûlures
- Traumatismes
- Malaise
- Perte de connaissance
- Arrêt cardiaque – La défibrillation automatisée externe



**RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :**  
LAURE LOURMIÈRE

# LES ENJEUX ADMINISTRATIFS DE LA GESTION DES CIMETIÈRES



## OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :

- 1- Maîtriser la gestion des cimetières
- 2- Comprendre et appréhender les enjeux administratifs de la gestion des cimetières
- 3- Intégrer les bases de la législation et réglementation funéraire, afin de mieux maîtriser les responsabilités et conséquences pénales
- 4- Maîtriser les différents équipements funéraires existants

### Durée : 7 à 20h

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

**Coût moyen par élu :** 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour pour une journée de 8 Heures

### Moyens pédagogiques

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.  
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

### Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

### Validation de la formation

Attestation de formation

### Modalités d'évaluation

Évaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, retour d'expérience

**Nombre de stagiaire :** de 6 à 12 maximum

## PROGRAMME

### LES RÈGLES ET RESPONSABILITÉS INCOMBANT AUX MAIRES ET AUX COMMUNES

- Les obligations en matière de création et d'agrandissement de cimetière
- Les autorisations du maire et les contrôles
- Le terrain commun et les obsèques de personnes dépourvues de ressources suffisantes

### LES CONCESSIONS AU SOL ET SÉPULTURES CINÉRAIRES

- Les règles d'attribution des sépultures
- Le droit à inhumation suivant le titre de concession
- Les durées, les tarifs, le renouvellement, la conversion, la rétrocession

### LES AMÉNAGEMENTS DU CIMETIÈRE À TERME ÉCHU DES CONCESSIONS OU SÉPULTURES

- La reprise des concessions non renouvelées, le devenir des biens et matériaux
- Cas particulier : concessions ayant fait l'objet d'un leg, pour entretien par la collectivité
- Procédure administrative de reprise des sépultures à perpétuité en état d'abandon



**RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :**  
SYLVIE HANNS

# LES RELATIONS ÉLUS/AGENTS AU SERVICE DE LA GOUVERNANCE DES COLLECTIVITÉS LOCALES



## OBJECTIFS

- 1- Générer une cohésion d'équipe pour obtenir un travail de groupe optimal
- 2- Harmoniser le travail de l'action politique et l'action technique des fonctionnaires territoriaux
- 3- Clarifier les notions d'équipe municipale et d'optimisation
- 4- Définition et hiérarchisation des relations entre l'équipe et ses partenaires
- 5- Mise en place d'outils pratiques pour organiser le travail de l'équipe (feuille de route)

### Durée : 7 à 20h

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

**Coût moyen par élu :** 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour pour une journée de 8 Heures

### Moyens pédagogiques

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.  
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

### Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

### Validation de la formation

Attestation de formation

### Modalités d'évaluation

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, retour d'expérience

**Nombre de stagiaire :** de 6 à 12 maximum

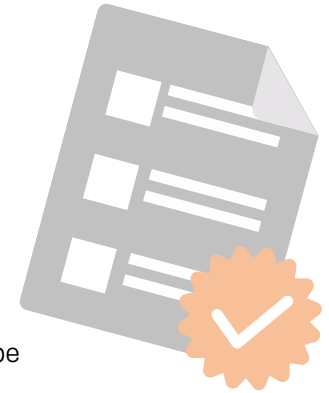
## PROGRAMME

### MATIN

- Définir la notion « d'équipe municipale »
- Les spécificités d'une équipe municipale
- Comprendre la notion de leadership du maire
- Les facteurs de succès pour une équipe
- Différencier les niveaux de contexte d'évolution de l'équipe
- Niveau politique, économique et social
- Niveau légal et réglementaire
- Niveau spécifique à la collectivité: contraintes et opportunités
- Assurer les partenariats de l'équipe
- Hiérarchiser les relations de l'équipe municipale
- Les 3 principaux modes de relations avec les partenaires
- Les relations équipe municipale/fonctionnaires municipaux

### APRES-MIDI

- Maîtriser les outils nécessaires pour optimiser le travail d'équipe
- Cultiver son esprit d'ouverture
- Développer la culture de l'écrit
- Mesurer les limites de l'oral
- Soigner l'environnement de travail
- 4 leviers pour dynamiser le travail de l'équipe: informer – agir collectivement – développer les relations – renforcer la cohésion
- Prioriser les tâches et mieux gérer son temps
- Planifier et déléguer
- Organiser les réunions
- Connaître quelques techniques pour favoriser le travail d'équipe et motiver la participation



**RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :**  
LAURE LOURMIÈRE

# MAÎTRISER LE STATUT D'ÉLU D'OPPOSITION



## OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- 1- Connaître parfaitement vos droits en tant qu' élu d'opposition
- 2- Créer un rapport de force avec la majorité au sein du conseil municipal
- 3- Faire connaître votre action d'apposant auprès des citoyens
- 4- Développer une stratégie gagnante en visibilité tout au long du mandat – Inscrire votre action dans la durée du mandat pour préparer l'alternance

### Durée : 7 à 20h

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

**Coût moyen par élu :** 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour pour une journée de 8 Heures

### Moyens pédagogiques

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.  
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

### Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

### Validation de la formation

Attestation de formation

### Modalités d'évaluation

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, retour d'expérience

**Nombre de stagiaire :** de 6 à 12 maximum

## PROGRAMME

### MATIN

#### FAIRE RESPECTER LE STATUT ET LES DROITS DES ÉLUS D'OPPOSITION

- Droit d'information et de diffusion de l' élu d'opposition (transparence)
- Autorisations d'absence et la compensation de pertes de salaires
- Droit à la formation
- Accès et communication des documents administratifs
- Droit de proposition et d'amendement
- Faire respecter ses droits d'opposant pour disposer de marges de manœuvre
- Les différents secours gracieux et contentieux (modalités)
- Sources de veille : informations générales et juridiques indispensables

### APRES-MIDI

#### DÉVELOPPER VOTRE COMMUNICATION D'ÉLU D'OPPOSITION

- Agir dans le cadre de la collectivité locale et/ou territoriale
- Autres actions de communication (médias, hors média et web)

#### BÂTIR LA FEUILLE DE ROUTE STRATÉGIQUE DE L'ÉLU OU DU GROUPE D'OPPOSITION

- Stratégies directes et indirectes
- Outils de valorisation de son action au regard des priorités du territoire



**RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :**

LAURE LOURMIÈRE



## OBJECTIFS

- 1- Être capable de convaincre, animer et motiver
- 2- Exercer son leadership
- 3- Traduire le leadership dans les actions et les postures au quotidien

### **Durée : 7 à 20h**

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

**Coût moyen par élu :** 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour pour une journée de 8 Heures

### **Moyens pédagogiques**

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.  
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

### **Prérequis**

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

### **Validation de la formation**

Attestation de formation

### **Modalités d'évaluation**

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, retour d'expérience

**Nombre de stagiaire :** de 6 à 12 maximum

# DÉVELOPPER SON LEADERSHIP

## PROGRAMME

### LES PRINCIPES DU LEADERSHIP

- Définition du leadership
- Différents styles de leadership
- Quel leader est-ce que je suis ?

### CONSTRUIRE SON STYLE DE COMMUNICATION

- L'importance de la communication non verbale
- Partager une vision et un plan d'action
- Générer de l'adhésion
- Développer un climat de confiance
- Savoir utiliser le feedback

### S'AFFIRMER EN TANT QUE LEADER

- Développer sa capacité d'écoute
- Développer son assertivité
- Donner envie
- Faire face aux tensions
- Gérer les conflits



**RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :**  
LAURE LOURMIÈRE

# MAÎTRISER LES FONDAMENTAUX DE L'URBANISME



## OBJECTIFS

- 1- Maîtriser les fondamentaux de l'urbanisme
- 2- Comprendre les aspects réglementaires
- 3- Connaître les outils de planification et de maîtrise foncière
- 4- Comprendre la fiscalité de l'urbanisme

### Durée : 7 à 20h

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

**Coût moyen par élu :** 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour pour une journée de 8 Heures

### Moyens pédagogiques

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.  
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

### Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

### Validation de la formation

Attestation de formation

### Modalités d'évaluation

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, retour d'expérience

**Nombre de stagiaire :** de 6 à 12 maximum

## PROGRAMME

### LES ASPECTS RÉGLEMENTAIRES

- Principes généraux du code de l'urbanisme
- Urbanisme réglementaire et individuel
- Documents locaux d'urbanisme
- Les procédures d'aménagement

### LES OUTILS DE PLANIFICATION

- SCOT schéma de cohérence territoriale et plan d'urbanisme PLU
- PADD projet d'aménagement et développement durable
- OAP orientations d'aménagement et de programmation

### LES OUTILS DE MAITRISE FONCIÈRE

- Le droit de préemption
- La procédure d'expropriation publique
- La taxe d'aménagement

### LA FISCALITÉ DE L'URBANISME

- Les principes de la fiscalité



**RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :**  
LAURE LOURMIÈRE

# RÉUSSIR SON PROJET DE TERRITOIRE



## OBJECTIFS

- 1- Enjeux et objectifs d'un projet de territoire
- 2- Un document stratégique et guide de l'action publique locale
- 3- L'orientation des choix
- 4- La cohérence entre les domaines d'actions
- 5- La promotion des projets d'aménagements et de développements

### **Durée : 7 à 20h**

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

**Coût moyen par élu :** 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour pour une journée de 8 Heures

### **Moyens pédagogiques**

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.  
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

### **Prérequis**

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

### **Validation de la formation**

Attestation de formation

### **Modalités d'évaluation**

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, retour d'expérience

**Nombre de stagiaire :** de 6 à 12 maximum

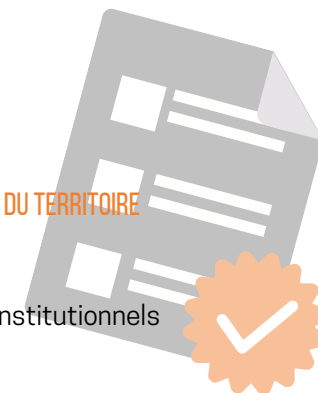
## PROGRAMME

### FÉDÉRER LES ACTEURS ÉCONOMIQUES, INSTITUTIONNELS ET HABITANTS DU TERRITOIRE

- Diagnostic et méthodologie de mise en œuvre
- Rôle de la commune, Intercommunalité
- Les ressources et la mobilisation des acteurs locaux et institutionnels
- Les partenariats
- Les facteurs clés de succès du projet de territoire

### COMMUNIQUER

- Enjeux d'une communication autour du projet
- Communication des élus auprès des citoyens
- Éléments de forme du document écrit comme fil rouge entre les élus territoriaux et citoyens



**RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :**

LAURE LOURMIÈRE



# RÉUSSIR SON PROJET DE TERRITOIRE



## OBJECTIFS

- 1-** Comprendre et maîtriser les règles juridiques, budgétaires et comptables encadrant la procédure budgétaire
- 2-** Savoir se repérer au sein des documents budgétaires et être en mesure d'interpréter les données y figurant
- 3-** Maîtriser la construction et la stratégie d'un budget et de l'ensemble de ses composantes

### **Durée : 7 à 20h**

*(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)*

**Coût moyen par élu :** 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour pour une journée de 8 Heures

### **Moyens pédagogiques**

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.  
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

### **Prérequis**

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

### **Validation de la formation**

Attestation de formation

### **Modalités d'évaluation**

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, retour d'expérience

**Nombre de stagiaire :** de 6 à 12 maximum

## PROGRAMME

### INTRODUCTION GÉNÉRALE

- La situation des finances locales en France
- Les efforts de gestion attendus des collectivités

### L'ENCADREMENT JURIDIQUE DES FINANCES LOCALES

- La séparation de l'ordonnateur et du comptable public
- Les principes encadrant la procédure budgétaire
- Le cycle budgétaire en détail
- La présentation détaillée des différents documents budgétaires et comptables
- Les spécificités des budgets annexes (SPA-SPIC)
- La programmation pluriannuelle : Tableau de bord de suivi, Autorisation de programme, Autorisation d'engagement, Crédits de paiements
- Connaître les principes d'équilibre budgétaire et des comptes locaux
- Les différents contrôles en matière financière
- Subventions et emprunts



**RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :**

LAURE LOURMIÈRE

# LA RELATION TRIPARTITE : ÉLUS, CABINET, ADMINISTRATION



## OBJECTIFS

- 1- Comprendre et maîtriser les règles juridiques, budgétaires et comptables encadrant la procédure budgétaire
- 2- Savoir se repérer au sein des documents budgétaires et être en mesure d'interpréter les données y figurant
- 3- Maîtriser la construction et la stratégie d'un budget et de l'ensemble de ses composantes

### **Durée : 7 à 20h**

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

**Coût moyen par élu :** 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour pour une journée de 8 Heures

### **Moyens pédagogiques**

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.  
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

### **Prérequis**

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

### **Validation de la formation**

Attestation de formation

### **Modalités d'évaluation**

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, retour d'expérience

**Nombre de stagiaire :** de 6 à 12 maximum

## PROGRAMME

### LA DÉFINITION DES RÔLES

- Fonctionnement de la FP et le statut des agents, les obligations des agents territoriaux
- Missions des élus envers les agents territoriaux
- Responsabilités des élus : nomination, sanctions positives et négatives
- Lien élu et DGS

### LE PARTAGE DES RÔLES

- La complémentarité élus et agents territoriaux
- La délégation de pouvoir
- Les prises de décision

### LE FONCTIONNEMENT ÉLUS – AGENTS TERRITORIAUX

- Mode de communication et posture à développer
- Interférences entre le politique et l'administration
- Organisation des temps de travail collectifs, gestion de planning, outils de pilotage partagés
- Gestion des conflits



**RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :**  
LAURE LOURMIÈRE

# METTRE EN PLACE UN AUDIT AU SEIN DE MA COLLECTIVITÉ



## OBJECTIFS

- 1- Appréhender les différentes typologies et les principes méthodologiques d'un audit
- 2- Découvrir la posture d'auditeur
- 3- Préparer et mettre en œuvre un audit au sein de sa collectivité
- 4- Identifier les conditions de réussite d'un audit

### **Durée : 7 à 20h**

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

**Coût moyen par élu :** 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour pour une journée de 8 Heures

### **Moyens pédagogiques**

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.  
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

### **Prérequis**

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

### **Validation de la formation**

Attestation de formation

### **Modalités d'évaluation**

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, retour d'expérience

**Nombre de stagiaire :** de 6 à 12 maximum

## PROGRAMME

### SÉQUENCE 1 - INTRODUCTION

- Les éléments de définition d'un audit
- Les différents types d'audit et leurs opportunités
- Les étapes d'un audit
- La place de l'élu

### SÉQUENCE 2 – LA POSTURE D'AUDITEUR

- La posture d'auditeur
- La déontologie de l'audit
- Engagements et devoirs de l'auditeur

### SÉQUENCE 3 – L'AUDIT EN PRATIQUE (ET OU OUTILS !)

- La phase de préparation – en pratique
- La phase de réalisation – en pratique
- La phase de clôture – en pratique
- La phase de suivi – en pratique

### SÉQUENCE 4 – LES CLÉS DE RÉUSSITE

- La communication
- La gestion des résistances
- La dynamique des petits pas
- La célébration



**RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :**  
LAURE LOURMIÈRE

# RÉPONDRE AUX CONTRAINTES BUDGÉTAIRES : L'OPTIMISATION DES ORGANISATIONS



## OBJECTIFS

- 1- Appréhender les composantes organisationnelles
- 2- Adopter une approche systémique
- 3- Comprendre la dynamique de l'optimisation
- 4- Conduire un chantier collaboratif de mise en performance organisationnelle
- 5- Appréhender le rôle de l'écu dans une telle démarche

### Durée : 7 à 20h

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

**Coût moyen par écu :** 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour pour une journée de 8 Heures

### Moyens pédagogiques

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.  
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

### Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

### Validation de la formation

Attestation de formation

### Modalités d'évaluation

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, retour d'expérience

**Nombre de stagiaire :** de 6 à 12 maximum

## PROGRAMME

### SÉQUENCE 1 - INTRODUCTION

- Les éléments de définition d'une organisation
- Organigramme et organisation
- Management et organisation

### SÉQUENCE 2 – L'APPROCHE SYSTÉMIQUE

- Les éléments de définition et les principes de la systémie
- L'apport de la systémie dans le management d'une organisation
- Les ententes essentielles

### SÉQUENCE 3 – L'OPTIMISATION

- Optimisation et Performance
- Les mécanismes de l'optimisation
- Les outils de l'optimisation organisationnelle (ou excellence opérationnelle)

### SÉQUENCE 4 – L'ATELIER D'OPTIMISATION

- Préparer et mettre en place un atelier d'optimisation : Opportunité, Cadrage, Modélisation, Analyse et Projection
- Prise en main du « kit optimisation »
- Les conditions de réussite
- Le rôle de l'écu dans une telle démarche



**RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :**  
LAURE LOURMIÈRE

# MANAGEMENT DU RENOUVEAU :

## ADOPTER UNE STRATÉGIE D'ACCOMPAGNEMENT DES TRANSFORMATIONS



### OBJECTIFS

- 1- Appréhender les effets du renouveau sur les individus et le collectif
- 2- Construire une stratégie gagnante d'accompagnement
- 3- Accepter la prise de risque en adoptant une démarche expérientielle
- 4- Enclencher les leviers d'agilité pour pérenniser les actions

#### Durée : 7 à 20h

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

**Coût moyen par élu :** 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour pour une journée de 8 Heures

#### Moyens pédagogiques

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.  
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

#### Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

#### Validation de la formation

Attestation de formation

#### Modalités d'évaluation

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, retour d'expérience

**Nombre de stagiaire :** de 6 à 12 maximum

### PROGRAMME

#### SÉQUENCE 1 – LE RENOUVEAU ET SES EFFETS

- La perte de repères
- La dynamique émotionnelle
- L'incertitude

#### SÉQUENCE 2 – STRATÉGIE D'ACCOMPAGNEMENT GAGNANTE

- L'analyse d'impacts
- Le plan de transformation
- Les indicateurs à suivre
- La communication

#### SÉQUENCE 3 – UNE DYNAMIQUE APPRENANTE

- Le retour d'expérience
- Le droit à l'erreur
- Le solution focus

#### SÉQUENCE 4 – L'AGILITÉ, UNE CLÉ DE RÉSILIENCE

- Définition de l'agilité
- Les apports de l'agilité dans les transformations à mener
- Les outils de l'agilité au service de la réussite de nos projets



**RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :**  
LAURE LOURMIÈRE

# MOBILISER LES FONDS EUROPÉENS



## OBJECTIFS

- 1-** Identifier les différents types de fonds européens: à quoi servent-ils? Sont-ils adaptés à ma collectivité?
- 2-** Comprendre le rôle des autorités de gestion, identifier mes interlocuteurs. A qui m'adresser?
- 3-** Savoir à quoi s'attendre pour monter et gérer un projet sur financement européen

### **Durée : 7 à 20h**

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

**Coût moyen par élu :** 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour pour une journée de 8 Heures

### **Moyens pédagogiques**

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.  
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

### **Prérequis**

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

### **Validation de la formation**

Attestation de formation

### **Modalités d'évaluation**

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, retour d'expérience

**Nombre de stagiaire :** de 6 à 12 maximum

## PROGRAMME

### SÉQUENCE 1 - LES GRANDS PRINCIPES DES FINANCEMENTS EUROPÉENS

- Quels sont les principes de financement des fonds européens ?
- Que signifient en pratique la subsidiarité et proportionnalité de l'action de l'UE ?
- Quels impacts sur les projets financés/finançables ?

### SÉQUENCE 2 - LES DIFFÉRENTS TYPES DE FONDS EUROPÉENS ADAPTÉS AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- Quelles sont les différents fonds européens existants ?
- Comment fonctionnent les fonds structurels et d'investissement, les fonds intra-communautaires et les programmes thématiques de l'UE ?
- A qui s'adresser pour déposer un projet ?

### SÉQUENCE 3 - MONTER UN PROJET EUROPÉEN... PAR OÙ COMMENCER ?

- Quelles sont les étapes de gestion d'un projet européen ?
- Comment cadrer son projet ?
- Quelle méthodologie pour préparer sa candidature ?
- Qui instruit les projets et comment ?
- Quelles sont les contraintes de gestion d'un projet européen ?



**RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :**

JULIETTE KOHLER

# MANAGEMENT INNOVANT DES PROJETS DE TERRITOIRE :

## LES APPORTS DU DESIGN



### OBJECTIFS

- 1- Appréhender les apports du design dans la conduite de projets politiques
- 2- S'approprier les fondamentaux du design de service
- 3- S'outiller
- 4- Adopter une posture de leader éclairé

#### Durée : 7 à 20h

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

**Coût moyen par élu :** 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour pour une journée de 8 Heures

#### Moyens pédagogiques

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.  
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

#### Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

#### Validation de la formation

Attestation de formation

#### Modalités d'évaluation

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, retour d'expérience

**Nombre de stagiaire :** de 6 à 12 maximum

### PROGRAMME

#### SÉQUENCE 1 : CONCEVOIR OU AMÉLIORER UN PROCESS, UN SERVICE, UN PARCOURS USAGER

- Le design et la co-construction pour gagner en impact, ou comment diminuer les risques de lancer des solutions inadaptées aux réalités du terrain et favoriser l'appropriation des services

#### SÉQUENCE 2 : LE DESIGN, DE QUOI PARLE-T-ON ?

- Découvrir les fondamentaux et s'outiller aux méthodes de design et de co-construction

#### SÉQUENCE 3 : LES APPORTS DU DESIGN

- Mettre en pratique à travers des cas d'usage, ou comment répartir des besoins et des usages de mes administrés pour garantir un service adapté et efficace

#### SÉQUENCE 4 : LA POSTURE

- Remettre les agents territoriaux au cœur des démarches de conception de l'action publique et de transformation



**RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :**  
LAURE LOURMIÈRE

# INSTALLER UNE ORGANISATION HYBRIDE QUI S'ADAPTE AUX NOUVEAUX ENJEUX



## OBJECTIFS

- 1- Appréhender les effets du télétravail sur les équipes et leurs habitudes
- 2- Mener un diagnostic en vue d'adapter l'animation de mon équipe municipale
- 3- Adapter son mode d'animation et de pilotage
- 4- Découvrir les opportunités offertes par les outils numériques

### Durée : 7 à 20h

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

**Coût moyen par élu :** 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour pour une journée de 8 Heures

### Moyens pédagogiques

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.  
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

### Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

### Validation de la formation

Attestation de formation

### Modalités d'évaluation

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, retour d'expérience

**Nombre de stagiaire :** de 6 à 12 maximum

## PROGRAMME

### SÉQUENCE 1 – UNE ORGANISATION HYBRIDE

- Un modèle d'organisation du travail profondément bouleversé : comment appréhender les défis et opportunités d'une organisation hybride ?

### SÉQUENCE 2 – LES IMPACTS

- Organiser le travail et les activités en mode hybride : réinterroger les activités et son style de leadership pour définir un nouveau plan de gestion, en maintenant une comitologie efficace et la relation aux habitants

### SÉQUENCE 3 - LES ADAPTATIONS

- Ce qui se joue au-delà de l'équipe municipale : comment maintenir un niveau de service de qualité dans une logique de symétrie des attentions agents / usagers de service public

### SÉQUENCE 4 – LES OUTILS

- Les outils numériques pour servir cette nouvelle organisation : ou comment maintenir le lien et la partage, soutenir l'intelligence collective et piloter l'activité



**RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :**  
LAURE LOURMIÈRE



NOUVEAUTÉ

# LA GESTION DES ESPACES NATURELS ET DE LOISIR



## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Que ce soit sur les littoraux, en zone de montage, de forêt, ou à travers les bases de loisirs aquatique et nautiques... les communes Françaises ont la chance de disposer de lieux naturels remarquables particulièrement prisés pour les loisirs de nos concitoyens ou de touristes. Mais cette situation peut mettre les élus face à des enjeux complexes et multiples.

Qu'il s'agisse de préserver ces lieux, la biodiversité, lutter contre les incivilités, qu'il s'agisse de déterminer la responsabilité des élus quant aux accidents qui peuvent se dérouler dans ces lieux ou encore les pouvoirs dont ils disposent pour y réguler les activités qui peuvent s'y dérouler. En outre, l'objectif de cette formation est aussi d'aider les élus à mettre en œuvre des actions concrètes pour valoriser ces atouts de leur territoire.

### **Durée :** 8h

*(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)*

**Coût moyen par élu :** 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour

### **Moyens pédagogiques**

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.  
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

### **Prérequis**

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

### **Validation de la formation**

Attestation de formation

### **Modalités d'évaluation**

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, Retour d'expérience

**Nombre de participants :** de 6 à 12 maximum

## PROGRAMME

### 1. COMPRENDRE LA NOTION D'ESPACE NATUREL DE LOISIR

Distinguer les différents types d'espaces naturels  
Comprendre les règles qui s'appliquent aux différentes typologies d'espaces naturels  
Comprendre la notion d'espace public  
Etude de différents cas concrets

### 2. LA RESPONSABILITÉ DES ÉLUS :

Les fondements de la responsabilité des élus  
La responsabilité sur le respect de l'espace naturel  
La responsabilité sur les nuisances  
La responsabilité sur les accidents

### 3. LES POUVOIRS DES ÉLUS DANS LES ESPACES NATURELS :

Les pouvoirs de police des élus  
L'ordre, la sécurité et la salubrité publique  
La police de l'environnement  
Les espaces naturels privés

### 4. VALORISER LES ESPACES NATURELS :

Le potentiel des espaces naturels  
La situation des espaces ruraux  
Les espaces forestiers et halieutiques  
Les outils de valorisation  
Les partenaires dans la gestion des espaces naturels



**RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :**  
LAURE LOURMIÈRE

NOUVEAUTÉ

# BIEN PRÉPARER ET METTRE EN ŒUVRE UNE MODIFICATION D'UN DOCUMENT D'URBANISME



## OBJECTIFS

## PEDAGOGIQUES

Un document d'urbanisme n'a pas vocation à être éternelle.

Bien au contraire, ces dernières années, la jurisprudence a tendance à affirmer qu'au-delà d'un certain délai, le contenu d'un document d'urbanisme n'aurait plus de valeur et ne serait plus opposable.

C'est pourquoi, de plus en plus, et pour de nombreuses raisons il est nécessaire de modifier les documents d'urbanisme des collectivités locales. Ces procédures nécessitant le respect d'un formalisme stricte, sont importantes et parfois lourdes à porter.

L'objectif de cette formation est de vous aider à comprendre les différentes procédures, leurs enjeux, leur procédure et de réussir à les mettre en œuvre.

### Durée : 8h

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

**Coût moyen par élu :** 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour

### Moyens pédagogiques

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.

Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

### Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

### Validation de la formation

Attestation de formation

### Modalités d'évaluation

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, Retour d'expérience

**Nombre de participants :** de 6 à 12 maximum

## PROGRAMME

### 1. LES RAISONS DE LA MISE EN ŒUVRE D'UNE MODIFICATION D'UN DOCUMENT D'URBANISME

Faire face à la modification d'un document d'urbanisme supérieur.  
S'adapter à une modification de la Loi ou du Règlement.  
Permettre la réalisation de certains projets ou de la mise en œuvre de la stratégie d'aménagement du territoire de votre collectivité.

### 2. LES DIFFÉRENTS TYPES DE PROCÉDURES ET LES SITUATIONS DANS LESQUELLES LES METTRE EN ŒUVRE :

La Révision Générale  
La Révision Allégée  
La Modification  
La Modification simplifiée

### 3. LE CONTENU D'UN DOCUMENT D'URBANISME :

Réaliser le diagnostic de son territoire.  
Analyser les opportunités et les risques pour votre collectivité.  
Définir son projet d'avenir.  
Fixer des objectifs et les traduire en action d'urbanisme ou d'aménagement du territoire.

### 4. PORTER DANS SON DOCUMENT D'URBANISME SA STRATÉGIE :

Le rapport de présentation  
Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable  
Le Règlement.  
Les documents graphiques.

### 5. LES ÉTAPES DE LA PROCÉDURE DE MODIFICATION D'UN DOCUMENT D'URBANISME :

Les phases préalables et d'études  
Les phases de réglementation  
Les phases de dialogue avec les partenaires et de démocratie locale.



RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :

LAURE LOURMIÈRE

NOUVEAUTÉ



## OBJECTIFS

## PEDAGOGIQUES

La Carte communale ou le Plan Local d'Urbanisme communal ou intercommunal, sont les outils qui sont accordés aux élus locaux pour définir l'utilisation des sols de leur territoire. Mais au-delà de régir l'utilisation des sols, pour permettre de construire l'avenir de votre collectivité ils doivent permettre de transcrire votre stratégie d'aménagement du territoire pour au moins les 10 ans à venir.

L'objectif de cette formation : vous aider à construire cette stratégie, en vous adaptant aux particularités de votre commune ou intercommunalité, et en répondant aux objectifs que vous vous êtes fixé .  
Réussir à les porter dans votre document d'urbanisme, qu'il soit en cours d'élaboration, ou en cours de modification

### Durée : 8h

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

**Coût moyen par élu :** 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour

### Moyens pédagogiques

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.  
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

### Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

### Validation de la formation

Attestation de formation

### Modalités d'évaluation

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, Retour d'expérience

**Nombre de participants :** de 6 à 12 maximum

# CONSTRUIRE SA STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA TRADUIRE DANS SES DOCUMENTS D'URBANISME

## PROGRAMME



### 1. L'ENJEUX DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE/

Comprendre la notion d'aménagement du territoire et ce qu'elle recouvre.  
Identifier les acteurs de l'aménagement du territoire et leur rôle.  
Inventorier les composantes de l'aménagement du territoire et en particulier celles qui sont liées aux compétences communales.  
Connaitre les enjeux d'avenir de l'aménagement du territoire et les nouvelles exigences légales. (Loi Alur, Loi Climat Résilience, Loi Montagne, Loi Littoral...)

### 2. L'URBANISME COMME OUTILS DE CONCRÉTISATION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :

Comprendre les principales règles de l'urbanisme en France.  
Identifier les différents documents d'urbanisme leur rôle et leur contenu.  
Identifier les indicateurs et les éléments essentiels à trouver dans les documents d'urbanisme.

### 3. CONSTRUIRE SA STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Réaliser le diagnostic de son territoire.  
Analyser les opportunités et les risques pour votre collectivité.  
Définir son projet d'avenir.  
Fixer des objectifs et les traduire en action d'urbanisme ou d'aménagement du territoire.

### 4. PORTER DANS SON DOCUMENT D'URBANISME SA STRATÉGIE :

Comprendre la différence entre RNU, Carte Communale, PLU ou PLUi  
Identifier les étapes clefs et leurs enjeux dans l'élaboration d'un document d'urbanisme.  
Réussir à inscrire dans son document d'urbanisme les clauses traduisant votre stratégie.  
Analyser quelques exemples de stratégie efficaces de territoire.

**RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :**  
LAURE LOURMIÈRE

NOUVEAUTÉ



## OBJECTIFS

## PEDAGOGIQUES

Réchauffement climatique, artificialisation des sols, pollution de l'air ou de l'eau, gestion durable des ressources, sécheresses, catastrophes naturelles... autant de problématiques auxquels les élus locaux sont confrontés et face auxquels ils doivent trouver des actions capables de concilier et le respect de l'environnement et le développement de leur territoire.

Ce sont aussi des thématiques essentielles qui interviennent particulièrement en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire, surtout ces dernières années du fait des réformes qui imposent de nouvelles contraintes aux collectivités locales. L'objectif de cette formation c'est de revenir sur l'enjeu que représenter le développement durable en matière d'aménagement du territoire et dans l'élaboration des documents d'urbanisme. Cela, en revenant tant sur les nouvelles obligations légales, que sur les opportunités ainsi que sur des actions concrètes à mettre en œuvre sur vos territoires.

### Durée : 8h

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

**Coût moyen par élu :** 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour

### Moyens pédagogiques

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.  
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

### Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

### Validation de la formation

Attestation de formation

### Modalités d'évaluation

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, Retour d'expérience

**Nombre de participants :** de 6 à 12 maximum

# LA QUESTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LES DOCUMENTS D'URBANISME

## PROGRAMME



### 1. L'ENJEU DU DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR LES ÉLUS LOCAUX :

Le réchauffement climatique et son impact sur les collectivités.  
La crise énergétique et ses conséquences pour les territoires.  
Les nouveaux modes de transport et de consommation.  
La souveraineté alimentaire et les problématiques sanitaires.

### 2. LES OBLIGATIONS LÉGALES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE :

Les nouvelles normes de construction.  
La gestion durable de l'espace public.  
La protection des espaces naturels.  
La Zéro Artificialisation Nette et ses conséquences pour les collectivités.

### 3. LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :

Garantir l'équilibre entre urbanisation, alimentation et préservation de la biodiversité  
Limiter les déplacements et favoriser dans l'espace public les mode de déplacement doux.  
Réduire la production de déchets et améliorer le traitement localisé de certains types de déchets.  
Valoriser les acteurs économiques locaux et les accompagner dans leur transition.  
Identifier les potentiels de production locale d'énergie renouvelable.

### 4. LA TRADUCTION DE CES ENJEUX DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME

La valorisation des dents creuses et des friches.  
La densification des constructions.  
Une meilleure gestion de l'espace public et des réseaux.  
La gestion des espaces naturels dans les documents d'urbanisme.

**RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :**

LAURE LOURMIÈRE



## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

1. **Maîtriser le rôle du CCAS et de ses membres**
2. **Comprendre et appréhender les enjeux du Conseil d'administration et de la commission permanente**
3. **Intégrer les bases de la législation et de la réglementation en matière d'aides sociales**
4. **Proposer et mettre en œuvre des aides sociales facultatives sur leur territoire**

### **Durée :** 8h

*(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)*

**Coût moyen par élu :** 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour

### **Moyens pédagogiques**

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.  
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

### **Prérequis**

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

# LES FONDAMENTAUX DU CCAS



NOUVEAUTÉ



## PROGRAMME

1. **RÔLE ET FONCTIONNEMENT DU CCAS**  
Le cadre normatif du CCAS  
Les missions obligatoires et facultatives du CCAS  
Le fonctionnement du Conseil d'administration du CCAS  
Le fonctionnement de la commission permanente
2. **L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX**  
Comment réaliser l'analyse des besoins sociaux ?  
Quels usages ?
3. **LES AIDES SOCIALES LÉGALES ET FACULTATIVES**  
Connaitre les différentes aides sociales légales  
Mettre en œuvre des aides sociales facultatives sur son territoire
4. **LE RÔLE ET LE POSITIONNEMENT DE L'ÉLU D'OPPOSITION AU SEIN DU CCAS**  
Quelle place pour l'élu d'opposition au sein du CCAS ?  
Comment valoriser son action au sein du CCAS ?



**RESPONSABLE  
PÉDAGOGIQUE :**  
LAURINE DAOUGABEL

NOUVEAUTÉ

# REUSSIR SA COMMUNICATION FINANCIERE FACE AUX NOUVEAUX DÉFIS



## OBJECTIFS

## PEDAGOGIQUES

Dans un contexte de baisse régulière des dotations étatiques et de limite de la pression fiscale opposée à un transfert toujours plus grand de compétences de l'Etat vers les collectivités locales, la communication financière des collectivités et de leurs élus est devenue une nécessité.

- 1. Appréhender les évolutions et les nouvelles contraintes budgétaires s'exerçant sur les collectivités**
- 2. Maîtriser les enjeux de la communication financière**
- 3. Se situer dans son rôle d'élus**
- 4. Moderniser sa communication financière**

### Durée : 8h

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

**Coût moyen par élu :** 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour

### Moyens pédagogiques

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.  
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

### Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

### Validation de la formation

Attestation de formation

### Modalités d'évaluation

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, Retour d'expérience

**Nombre de participants :** de 6 à 12 maximum

## PROGRAMME

- 1. L'INTÉRÊT DE LA COMMUNICATION FINANCIÈRE**  
Qu'est ce que la communication financière  
A qui s'adresse la communication financière  
Pourquoi mettre en oeuvre la communication financière
- 2. LE RÔLE DE L'ÉLU DANS LA COMMUNICATION FINANCIÈRE DE SA COLLECTIVITÉ**  
La création d'un plan de communication interne pour communiquer sur les orientations budgétaires auprès des agents  
Valoriser les orientations budgétaires auprès des administrés
- 3. MODERNISER SA COMMUNICATION FINANCIÈRE**  
Valoriser la mise en oeuvre de politiques publiques responsables  
S'approprier les nouveaux outils de communication
- 4. MISE EN SITUATION**  
Cas pratiques  
Partage de bonnes pratiques



**RESPONSABLE  
PÉDAGOGIQUE :  
LAURINE DAUGABEL**



# L'ÉVALUATION À MI-MANDAT

NOUVEAUTÉ



## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

L'évaluation à mi-mandat est un outil essentiel à mettre en oeuvre pour mesurer les effets des différentes actions entreprises au regard des objectifs fixés en début de mandat, et ainsi disposer d'une aide à la disposition précieuse :  
Maintient-on le cap ? Devons-nous revoir nos objectifs ?  
Quelles actions poursuivre, arrêter, réajuster ?

1. **S'approprier la notion d'évaluation**
2. **Mettre en place une stratégie d'évaluation**
3. **Savoir capitaliser et ajuster sa feuille de route**
4. **Constituer sa boîte à outils**

**Durée :** 8h  
(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

**Coût moyen par élu :** 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour

**Moyens pédagogiques**  
Formation dispensée en intra ou en inter  
Possibilité de l'organiser sous format de séminaire  
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

**Prérequis**  
Cette formation ne nécessite aucun prérequis

**Validation de la formation**  
Attestation de formation

**Modalités d'évaluation**  
Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction,  
Retour d'expérience

**Nombre de participants :** de 6 à 12 maximum

## PROGRAMME

1. **LES FONDAMENTAUX DE L'ÉVALUATION**  
De quoi parle-t-on ?  
Les enjeux de l'évaluation  
Le principes fondamentaux de l'évaluation
2. **L'ÉVALUATION À MI-MANDAT**  
Mettre en place une stratégie d'évaluation :  
Formulation des objectifs  
Définition des questions évaluatives et moyens d'évaluation associés  
Diagnostic et analyse  
Décision
3. **LES OUTILS DE L'ÉVALUATION**  
Les outils d'évaluation qualitative  
Les outils d'évaluation quantitative  
Les outils de présentation des résultats d'évaluation
4. **MISE EN SITUATION**  
Cas pratique  
Débriefing formatif



**RESPONSABLE  
PÉDAGOGIQUE :**  
LAURE LOURMIÈRE

# STRATÉGIE ET GESTION PUBLIQUES C'EST AUSSI LA POSSIBILITÉ D'UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE DANS LES DOMAINES SUIVANTS:

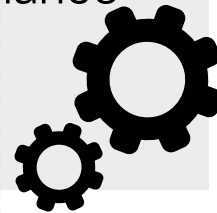
1

Accompagnement à la définition, au renouvellement et à la mise en œuvre des modes de gestion du service public.



2

Conseil en Stratégie et Gouvernance



4

Mise en performance et accompagnement du changement



3

Accompagnement dans vos démarches de transformation organisationnelle et managériale



Audit organisationnel et performance, Audit de procédure

5

6

Assistance à la définition, la formalisation, l'évaluation et la mise en œuvre des politiques publiques.



Conduite et accompagnement de projet (projet d'administration, projet de service)

7





**LAISSEZ-VOUS TENTER ?!**

**EN 2021,**

**99%**

**DE NOS STAGIAIRES  
RECOMMANDENT SGP**

**NOUS CONTACTER**



03 88 19 97 63



info@strategie-publique.com



<https://www.strategie-publique.com>



**STRATÉGIE  
& GESTION  
PUBLIQUES**